

Ouf, une année sans commémoration

Autor(en): **Steinauer, Jean**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Annales fribourgeoises**

Band (Jahr): **75 (2013)**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

OUF, UNE ANNÉE SANS COMMÉMORATION

Que la diète est bienvenue, après le gavage! Fribourg s'est offert en 2012 les bicentennaires de l'ECAB et de la Bérésina, les 150 ans du chemin de fer Lausanne-Berne et les 500 ans du Chapitre de Saint-Nicolas, pour ne citer que les anniversaires fêtés solennellement. C'est à se demander s'il existe encore une activité historique, et si les projecteurs peuvent s'allumer sur les faits du passé, hors des commémorations et des jubilés. Ne vivons-nous plus l'histoire que sous le régime de la célébration?

Ce régime a ses avantages, psychologiques et mnémotechniques. Les dates anniversaires comme les mots historiques sont des simplifications rassurantes, elles ramènent des faits compliqués au dénominateur commun qui les identifie. Chacun de nous, gardant au fond de soi quelque chose de l'écolier qu'il fut, peut spontanément résoudre l'équation 1515 = Marignan, mais combien sont à même de situer cette bataille dans le flux événementiel des guerres d'Italie? Dieu merci, nous avons deux ans pour nous mettre à jour, car en 2015 il va pleuvoir des hallebardes-souvenirs dans tous les coins. Ne boudons pas les dates-jalons, ni les cérémonies historiques – colloques et bouquins, stèles et cortèges, discours et liturgies civiques – données aux grands anniversaires, car tout appel à la mémoire est bienvenu par ces temps de *présentisme* forcené. Dans sa leçon d'adieu, le 9 mai 2012, notre ami Francis Python plaidant pour l'histoire immédiate soulignait avec force «le besoin de creuser plus profond dans le passé pour expliquer et faire comprendre les racines des phénomènes et des événements».¹ Si les commémorations y poussent, tant mieux.

Mais il ne faut pas en abuser. Fixer les règles d'un bon usage? Ce serait présomptueux. Au vu de quelques célébrations récentes, cependant, on peut avancer trois principes de bon sens.

D'abord, éviter de mêler à la réflexion sur l'histoire une dimension morale ou bien-pensante (en français de nos jours: *politically correct*), une visée de réhabilitation ou une volonté de repentance. Non que l'historien

¹ Francis PYTHON, «Plaidoyer pour une histoire des temps présents», dans *Empreintes. Entre politique et religion*, p. 381. Lire le compte-rendu de ce volume par Etienne Fouilloux dans ce numéro, page 159.

ait à mépriser ces valeurs en tant qu'homme et que citoyen, mais il doit observer dans l'exercice du métier beaucoup de prudence, parce que les réévaluations périodiquement opérées dans sa discipline sont, par nature, provisoires et sujettes à l'air du temps. L'histoire n'est pas un tribunal posthume, habilité à condamner ou blanchir tous les cinquante ou cent ans des acteurs ou des faits jugés tour à tour criminels ou glorieux, bénéfiques ou néfastes.

Ensuite, essayer de maintenir la personnalisation des événements – certes indispensable à l'exposé – dans les limites pédagogiquement nécessaires. Il est juste de louer Julien Schaller pour son opiniâtre combat en faveur d'une ligne ferroviaire Lausanne–Fribourg–Berne, il serait ridicule de rapporter cette réalisation à son seul génie politique. «Qui a construit Thèbes aux sept portes?» L'histoire a gardé le nom des rois, pas celui des maçons, et Brecht n'aurait pas manqué, dans notre exemple, de demander si Schaller avait lui-même posé les rails.

Enfin, ne pas sacrifier le travail de base au spectaculaire. Une institution qui fête son 200^e ou 500^e anniversaire attend justement que la fête attire le public et reçoive un large écho dans les médias, elle espère avec raison que son histoire soit mieux connue. Il se trouve (n'ayons pas honte de nous joindre, sur ce point, aux démodés positivistes) que l'histoire se fait avec des documents. Le premier souci des institutions jubilaires, dès lors, devrait être le traitement professionnel de leurs archives et l'ouverture de celles-ci à la recherche. Dans les années précédant le millésime 2012, et moyennant un gros investissement financier, l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments et le Chapitre de Saint-Nicolas se sont montrés, à cet égard, exemplaires.

Nos sociétaires et amis peuvent être assurés que nous aurions mis en œuvre ces judicieux principes si nous avions décidé de fêter solennellement, en 2013, le centième anniversaire des *Annales fribourgeoises*.

Jean Steinauer